

A LA TENTATION
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 8 000 Euros
Ayant son siège social à BRIE COMTE ROBERT (77170), 3 Place du
Marché
Immatriculée au RCS de MELUN sous le n°834 484 487

**PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES EN DATE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six et le 25 juin, les Actionnaires se sont réunis au Siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

– Monsieur Abdelouahd BOULAID	80 Actions
Soit au total	80 Actions

Monsieur Abdelouahd BOULAID préside la séance en qualité de président.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de la gérance
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Transfert de siège social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs à donner
- Questions diverses

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés décide le transfert du siège social de la Société de BRIE COMTE ROBERT (77170), 3 Place du Marché à LA PLAINE SAINT DENIS (93210), 1B rue Proudhon, à compter du 25/06/2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paraphe
MAB

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide la modification de l'article 3 des statuts comme suit :

« ARTICLE 3- Siège social

Le Siège Social est fixé à : LA PLAINE SAINT DENIS (93210), 1B rue Proudhon»

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent Procès - Verbal qui, après lecture, a été signé et **certifié conforme à l'original** par le président et les actionnaires.

Monsieur Abdelouahd BOULAI

Signé par :
Monsieur Abdelouahd BOULAI
6669735E18CA4FB...